

Des aides substantielles aux ménages et aux entreprises

Par deux fois cette année, les partenaires sociaux étaient associés pour s'accorder sur des mesures destinées à alléger le coût de la crise énergétique. D'un côté, les mesures grèveront les finances publiques, mais de l'autre, elles vont permettre aux ménages et aux entreprises qui en auront le plus besoin de maintenir le pouvoir d'achat respectivement la capacité d'investissement et d'embauchage. Le PIB et l'emploi s'en ressentiraient de manière positive, surtout en 2023.

Dans les prévisions de la Note de Conjoncture n° 2-22 [à paraître le 5 décembre], le STATEC a intégré, comme à son habitude, toutes les mesures publiques actives sur l'économie en 2022 et 2023 ("Energiedësch", Tripartites de mars et septembre 2022 et taxe CO₂). L'apport du STATEC consiste à évaluer l'impact [et notamment les effets multiplicateurs] de ces mesures.

Par ordre décroissant, les principales mesures sont¹:

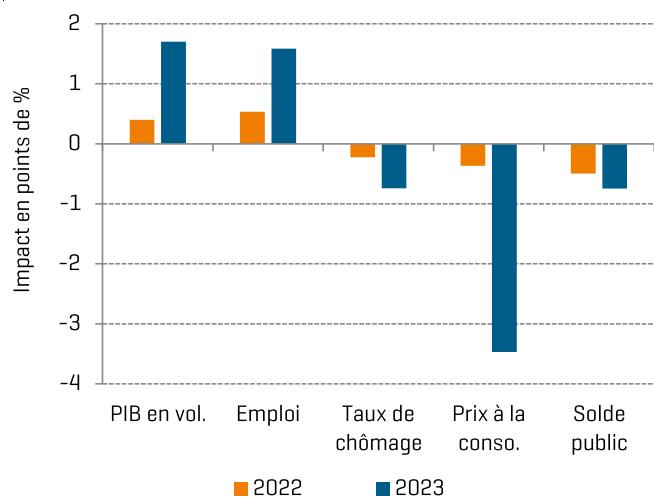
- Crédit d'impôt énergie (495 Mio EUR);
- Limitation de la hausse des prix de gaz à +15% pour les ménages dès octobre 2022 (470 Mio EUR);
- Baisse temporaire d'un point de % des taux de TVA [taux normal, intermédiaire et réduit: 270 Mio EUR];
- Transferts aux entreprises touchées par la crise énergétique (185 Mio EUR);
- Plafonnement des prix de l'électricité pour les ménages (110 Mio EUR);
- Réduction de 7.5 cts/l de carburant et de combustible (77 Mio EUR).

Ex ante, ces mesures coûteraient 1.7 Mia EUR (700 Mio en 2022 et 1 Mia en 2023) à l'Etat². Les principaux canaux de transmission des mesures aux acteurs économiques sont:

- La limitation de l'échelle mobile et de l'inflation via le plafonnement des prix de l'énergie et [de façon plus restreinte] la baisse de la TVA;
- Les transferts aux ménages et la réduction des impôts;
- Les aides pour les entreprises affectées par la hausse des prix de l'énergie.

Ainsi, en comparaison à la prévision d'inflation hors mesures, l'échelle mobile se réduirait de 1.4% en 2022 et de 4% en 2023, ce qui induirait un très fort impact sur l'emploi [+1.6% en 2023] via la réduction du coût salarial. D'autres mesures supportent directement le pouvoir d'achat des ménages [notamment des plus modestes, via le crédit d'impôt, les transferts pécuniaires et la limitation des prix de l'énergie]. Au total, ces deux canaux augmenteraient le revenu disponible réel et la consommation privée des ménages de près de 1.5% en 2023. Les mesures destinées aux entreprises voyant leur rentabilité affectée par la crise énergétique [et remplissant les critères figurant dans le texte

IMPACT DES MESURES POUR CONTRER LA CRISE ÉNERGÉTIQUE



Source: STATEC

législatif] donneraient une impulsion substantielle à l'investissement en machines et équipements [+4%].

Encore des incertitudes sur l'évolution future des prix de l'énergie

Au total, grâce aux mesures favorisant essentiellement la demande intérieure, la croissance du PIB en volume se verrait renforcée d'environ 0.5 point de % en 2022 et de 1.5 point de % en 2023. Les effets favorables induits sur les autres variables, en premier lieu l'emploi et le chômage, permettraient aux mesures de se financer en partie d'elles-mêmes, à hauteur d'un tiers environ.

Toutefois, ces chiffres sont à considérer avec une grande prudence. Le contrefactuel «hors mesures» a été établi début septembre avec une trajectoire alors différente des prix de l'énergie [surtout du gaz] pour 2023. Si une nouvelle flambée des prix venait à se matérialiser, le coût des mesures [ex ante] pour l'Etat pourrait augmenter. Si les prix du gaz au contraire refluaient, même peut-être plus qu'ils ne le font actuellement, le coût budgétaire ex ante serait moindre. Dans le même temps, l'impact simulé sur l'échelle mobile serait moins fort et avec lui, tous les effets induits sur l'activité et l'emploi.

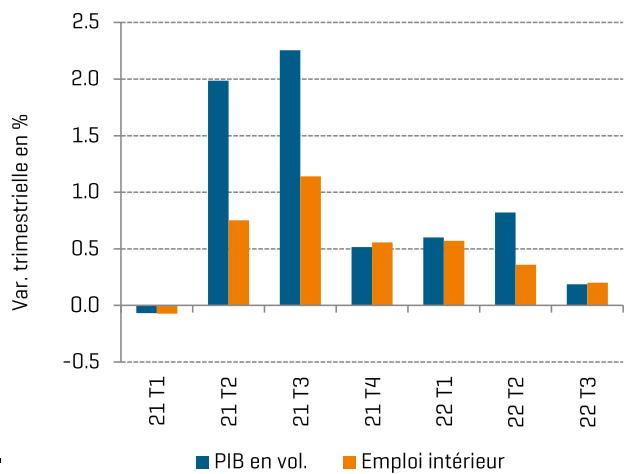
¹ Viennent s'y ajouter les décalages directs et indirects de l'échelle mobile qui n'ont pas de coût direct mais permettent, en revanche, d'alléger les dépenses publiques.

² L'évaluation effectuée par le STATEC se distingue sur deux points des montants inscrits dans le projet de loi: les aides directes aux entreprises seraient moins

importantes car les prix du gaz ont bien reflué depuis l'été et le coût de la réduction de la TVA a aussi été jugé légèrement moins important [de l'ordre de 50 Mio EUR].

International

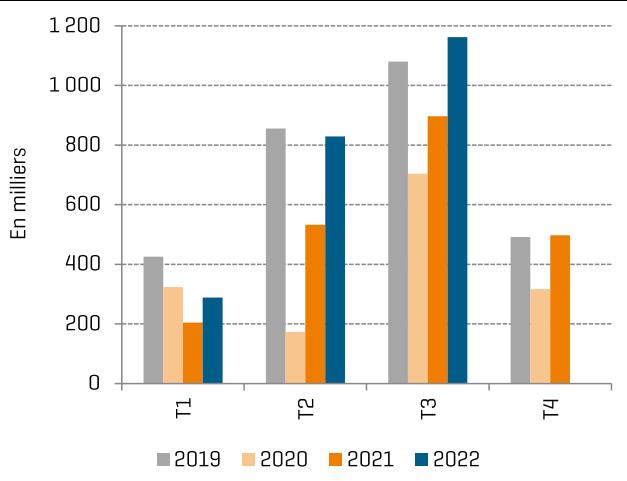
PIB ET EMPLOI EN ZONE EURO



Source: Eurostat [données désaisonnalisées]

Activité

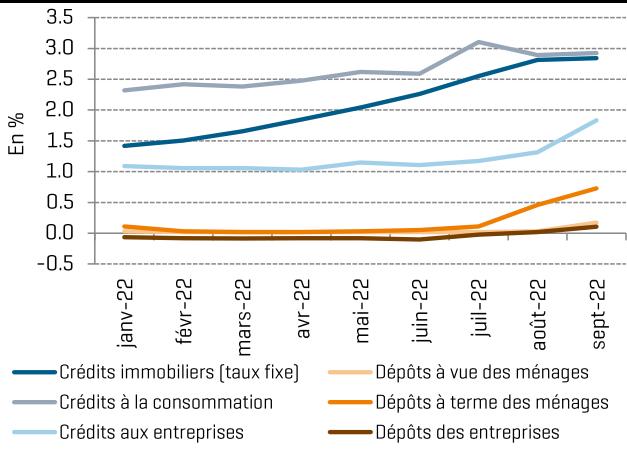
NUITÉES EN ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT



Source: STATEC

Secteur financier 1/2

TAUX D'INTÉRÊT DES CRÉDITS ET DÉPÔTS AU LUXEMBOURG



Source: BCL

Notes: Taux des encours de dépôts et des nouveaux contrats de prêts. Taux des crédits à la consommation désaisonnalisés.

Ralentissement (puis récession) en zone euro

Au 3^e trimestre 2022, le PIB de la zone euro a progressé de 0.2% sur un trimestre [+1.7% sur un an]. Ce résultat témoigne d'un net ralentissement de l'activité au cours de l'été, une tendance partagée par l'emploi (qui avait déjà subi un freinage au 2^e trimestre), et renvoie à la dégradation significative des enquêtes de conjoncture sur cette période.

Cette évolution moins dynamique du PIB concerne la très grande majorité des Etats-membres et certains d'entre eux ont même enregistré un recul [Lettonie, Slovénie, Pays-Bas, Belgique, Autriche et Finlande]. L'Allemagne, première puissance économique de la zone euro, a par contre mieux performé, avec +0.4% [contre seulement +0.1% au 2^e trimestre], sous l'effet d'une consommation privée et d'investissements en équipements meilleurs qu'attendu.

Dans ses prévisions d'automne [publiées le 11 novembre], la Commission européenne table sur un repli marqué de 0.5% du PIB de la zone euro au 4^e trimestre, suivi d'une nouvelle baisse [-0.1%] au 1^{er} trimestre 2023, ce qui correspond à une entrée en récession.

Un bel été pour le tourisme

Le nombre de nuitées passées dans les établissements d'hébergement continue à augmenter au Luxembourg en 2022 et à se remettre de la forte contraction suite à la pandémie. Au 3^e trimestre 2022, les nuitées dépassent même leur niveau pré-Covid [du 3^e trimestre 2019].

Les hausses des nuitées sont plutôt dues à une augmentation du nombre de touristes qu'à des séjours plus longs. En termes de types d'hébergement, ce sont les campings qui affichent le plus grand accroissement des nuitées au 3^e trimestre. En termes de nationalité, la progression est particulièrement marquée pour les touristes néerlandais [avec notamment presque deux fois plus de nuitées en juillet que l'année passée]. La météo, bien plus clémente cette année, a sans doute aussi contribué à ces bons résultats.

En Union européenne, ce sont généralement les pays où l'industrie touristique occupe une place relativement importante dans l'économie que le nombre de touristes a le plus augmenté, notamment en Espagne et à Malte. À côté de ces pays, le Luxembourg compte parmi ceux où la fréquentation touristique affiche la plus forte croissance annuelle au 3^e trimestre.

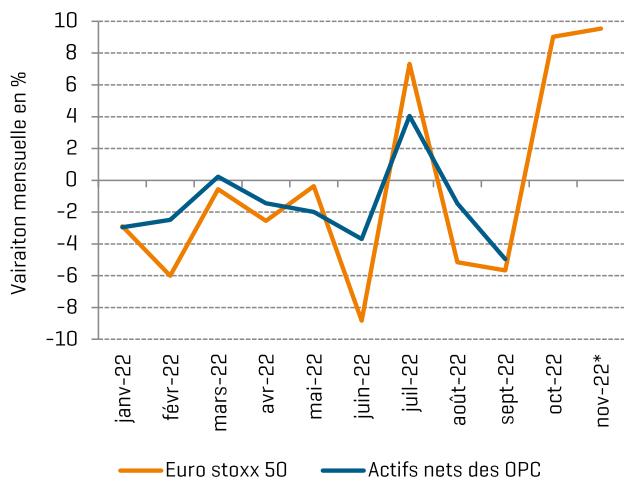
Remontée des taux appliqués aux crédits et dépôts

En septembre, les taux des nouveaux crédits à la consommation des ménages ont augmenté de 0.5 point de % sur un an [de 2.6% à 3.1%] et les taux des crédits aux entreprises de 0.8 point de % [de 1.0% à 1.8%]. Les taux fixes à 10 ans ou plus appliqués aux crédits immobiliers ont fortement augmenté et atteignent 3% en moyenne en septembre [+1.4 point de % sur un an], alors que les taux variables étaient de 1.4% en moyenne, soit la moitié du taux fixe. Avec un tel écart entre les deux types de taux, les crédits à taux variables sont devenus plus attrayants. Leur part dans le total des nouveaux crédits immobiliers octroyés est passée de 34% à la fin de 2021 à près de 60% en septembre 2022. Le montant de nouveaux crédits à taux variable s'est ainsi accru de près de 50% sur un an alors qu'il diminue de 38% pour les crédits à taux fixe. Les crédits à la consommation octroyés au 3^e trimestre sont en hausse de 2.8% sur un an alors que les nouveaux prêts aux entreprises se sont contractés de 3.1%.

D'un autre côté, les taux appliqués aux dépôts ont aussi été relevés, de 0.1% à 0.7% entre janvier et septembre 2022 pour les dépôts à terme des ménages et de -0.1% à 0.6% pour ceux des entreprises.

Secteur financier 2/2

ACTIFS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF AU LUXEMBOURG



Sources: CSSF, Macrobond [données en fin de mois]. * Au 25.11.22.

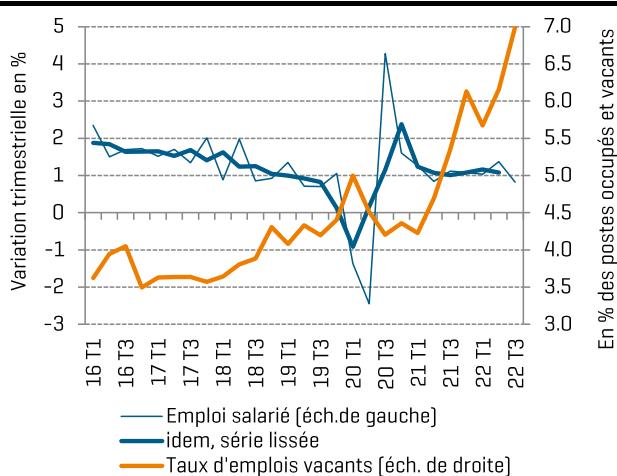
Les actifs des fonds d'investissement devraient repartir à la hausse au 4^e trimestre

Affectés par les turbulences sur les marchés boursiers depuis le début de 2022, les actifs sous gestion des organismes de placement collectif ont fondu sur les trois premiers trimestres de 2022 (-10% sur un an en septembre). Les dépréciations expliquent 80% de la baisse des actifs des fonds d'investissement, les 20% restants étant dus à une décollecte nette. La remontée des bourses observée depuis la mi-octobre devrait se répercuter favorablement sur les actifs des organismes de placement collectifs.

Les valorisations en bourse sont en effet bien reparties à la hausse sous l'effet d'un ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis, qui renforce l'espoir d'un moindre resserrement des politiques monétaires. Tous les secteurs ont bénéficié de cette remontée des valorisations, sans toutefois rattraper les niveaux du début d'année, excepté l'industrie pétrolière et gazière (+28% depuis début 2022) et les matières premières (+5%) qui ont profité de la forte hausse des prix. Le ralentissement de l'activité en zone euro, la crise énergétique et les problèmes liés à la politique « zéro-Covid » en Chine risquent cependant de peser sur les marchés dans les prochains mois.

Marché du travail

SERVICES AUX ENTREPRISES



Sources: STATEC, IGSS, ADEM [données désaisonnalisées]

Les services aux entreprises, moteur de l'emploi du Grand-Duché

Les services aux entreprises ont largement soutenu l'emploi au Luxembourg, contribuant à un quart des créations d'emplois sur les 25 dernières années. Au 3^e trimestre 2022, presque 90 000 personnes travaillent dans ces branches [soit 18% de l'emploi total].

En 2022, elles ont continué à embaucher à un rythme soutenu [+4.4% sur un an sur les 9 premiers mois de l'année, soit +3 400 salariés], en particulier dans les activités des sièges sociaux et conseil de gestion [+9.6%], les activités vétérinaires [+9.0%] et les activités de location [+7.4%]. En absolu, ce sont toutefois toujours les activités juridiques et comptables [dont font notamment partie les « Big 4 »] qui ont créé le plus d'emplois, environ 1 100 sur cette période.

Depuis le début 2021, le taux d'emplois vacants dans ces services a explosé, surtout en lien avec le nombre de postes à pourvoir dans les métiers de la comptabilité et gestion. Il atteint un niveau record de 7.0% au 3^e trimestre 2022, alors qu'il tend à baisser dans les autres branches depuis l'été.

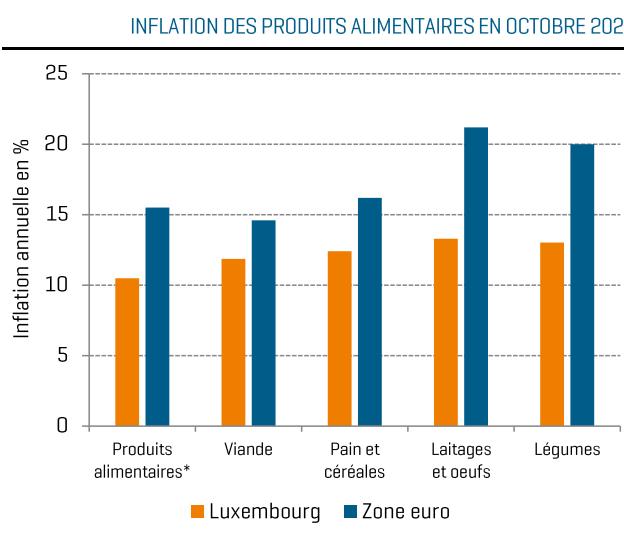
Emballage des prix alimentaires

En octobre 2022, les prix des produits alimentaires [hors boissons alcoolisées] augmentent de 11% sur un an au Luxembourg, contribuant à environ un cinquième de l'inflation générale (à 7%). En zone euro, cette hausse est encore plus marquée [+15% sur un an en octobre 2022, un record historique] et y contribue à presque un quart de l'inflation totale [qui s'élève à 11%]. C'est une augmentation considérable par rapport à mars 2022 [début de la guerre en Ukraine], où l'alimentation générait seulement près d'un dixième de l'inflation.

Au Grand-Duché, les produits contribuant le plus à l'inflation alimentaire en octobre sont la viande [+12% sur un an], les pains et céréales [+12%], les laitages et les œufs [+13%] ainsi que les légumes [13%]. Des tendances comparables sont relevées en zone euro.

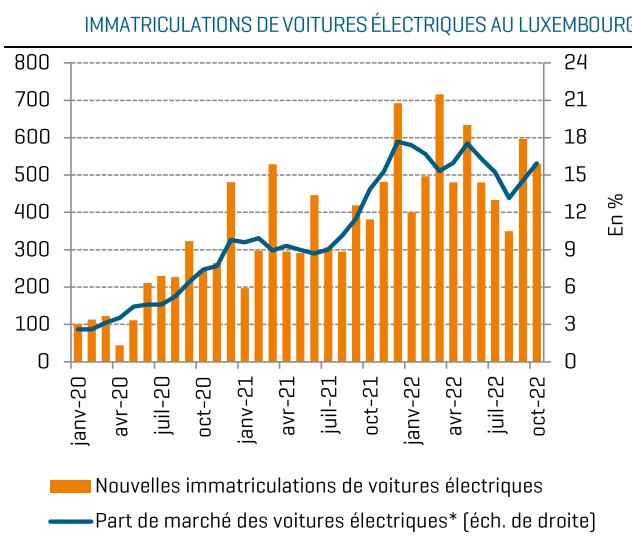
Les tensions sur l'offre de fertilisants, les aléas climatiques et la répercussion retardée de l'envolée des prix de l'énergie et des métaux au 1^{er} semestre ont contribué à cette envolée de l'inflation alimentaire. La dissipation de ces impacts ainsi que des effets de base négatifs devraient la freiner en 2023.

INFLATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN OCTOBRE 2022



Source: STATEC. *Produits alimentaires et boissons non alcoolisées

Énergie



L'électromobilité perd en dynamisme

Sur les 10 premiers mois de 2022, les nouvelles immatriculations de voitures ont reculé de 6.5% sur un an au Luxembourg (-8.0% sur la même période dans l'ensemble de la zone euro). Si celles de voitures purement électriques ont augmenté de 50% sur cette période, leur part de marché semble stagner depuis la fin 2021 (elle se situe à environ 16 % cette année).

Cette stagnation pourrait s'expliquer par les goulets d'étranglement de l'offre en matière de micro-puces, dont a souffert l'ensemble de l'industrie automobile, les véhicules électriques en utilisant davantage que les voitures conventionnelles.

Cette pénurie paraît cependant actuellement moins importante et l'on observe une remontée depuis août des nouvelles immatriculations ainsi que de la proportion des voitures électriques. Au 1^{er} octobre 2022, 3% du parc automobile luxembourgeois est purement électrique.

Source: SNCA

*Moyenne mobile sur 3 mois

Tableau de bord

	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	Moyenne des	Même période	
										trois derniers	l'année	
Variations annuelles en %, sauf mention contraire												
Activité												
Production industrielle par jour ouvrable, en volume	2.9	-3.1	-0.5	-1.4	-3.3	0.1	-2.0	1.7	...	0.1	3.6	
Production dans la construction par jour ouvrable, en volume	5.4	-1.8	-4.2	3.2	-5.0	-2.3	-1.6	0.7	...	-0.9	-2.1	
Chiffre d'affaires en volume du commerce de détail hors vente par correspondance et carburants	-6.1	0.2	-5.9	-1.8	-4.2	0.2	-1.2	-0.7	...	-0.5	-0.8	
Prix, salaires												
Indice des prix à la consommation (IPCN)	6.6	6.1	7.0	6.8	7.4	6.8	6.8	6.9	6.9	6.8	2.9	
Inflation sous-jacente	4.2	3.5	4.2	4.5	4.8	4.7	5.1	5.2	5.1	5.1	1.5	
Indice des produits pétroliers	51.7	56.9	59.2	49.7	56.3	43.6	36.0	37.4	35.2	36.1	37.6	
Indice des prix à la production industrielle	24.4	24.8	30.3	32.8	30.0	29.7	25.9	28.5	11.0	
Indice des prix à la construction ¹	11.6	11.6	13.9	13.9	13.9	13.9	5.2	
Coût salarial moyen par personne (CNT)	6.9	6.9	7.8	7.8	7.8	7.8	12.3	
Commerce extérieur												
Exportations de biens en volume	2.5	-0.2	-8.5	1.5	-2.2	-10.6	6.2	0.8	...	-1.5	3.3	
Importations de biens en volume	4.8	8.2	7.3	4.9	3.4	1.8	10.4	9.6	...	7.1	1.0	
Emploi, chômage												
Emploi salarié intérieur	3.6	3.7	3.6	3.6	3.5	3.6	3.4	3.2	3.3	3.3	3.2	
Emploi national	2.9	2.8	2.5	2.5	2.5	2.8	2.7	2.4	2.6	2.6	2.6	
Taux de chômage (en % de la population active, cvs, ADEM)	4.8	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.8	4.9	4.9	4.9	5.4	

Source: STATEC

Cvs - corrigé des variations saisonnières, CNT - Comptes nationaux trimestriels

¹Estimations sur base de données semestrielles

Repères

	Variation en % par rapport au trimestre précédent					
	2021 T2	2021 T3	2021 T4	2022 T1	2022 T2	2022 T3
	2.0	2.3	0.5	0.6	0.8	0.2
Zone euro - Croissance en vol. du PIB [Commission européenne]						
Luxembourg - Croissance en vol. du PIB [Statec]	0.6	-0.3	1.7	0.7	-0.5	-
Variation annuelle en %						
Luxembourg - Croissance en vol. du PIB [Statec]		2018	2019	2020	2021	Prévision 2022
PIB en valeur 2021: 72 295 Mio EUR	1.2	2.3	-0.8	5.1	2.0	4.0
Salaire minimum mensuel (depuis le 01/04/2022): 2 313.38 EUR						
Balance courante (T2 2022): 610 Mio EUR						
Population résidente (01/01/2022): 645 397						
Indice des prix à la consommation (10/2022) - base 1 ^{er} janvier 1948: 971.97						
Moyenne semestrielle de l'indice raccordé au 1 ^{er} janvier 1948 (10/2022): 960.72						
Date prévue pour la prochaine indexation des salaires: T1 2023						

Pour en savoir plus:

info@statec.etat.lu

(+352) 247-84219

www.statistiques.lu

La reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.